Partage et marques d’intérêt

Guide utilisateur

Partage et marques d’intérêt

Recueillir les souhaits des proches avant de décider

Public : les administrateurs du projet

Guide à jour pour Armoiro 0.131.0

Support : armoiro@vdenis.net

1. Le partage et les marques d’intérêt

Ce guide s’adresse aux administrateurs du projet. Il explique ce que sont le partage et les marques d’intérêt, comment les mettre en place, comment vos proches s’en servent, comment retrouver ce qu’ils ont exprimé, et comment aboutir à l’attribution des objets. Ce que lit un bénéficiaire est décrit dans le guide « Marquer son intérêt », que vous pouvez ouvrir vous aussi depuis le menu « Aide » de l’en-tête.

À quoi ils servent

Dans une succession, un partage ou une indivision, il faut savoir qui tient à quoi avant de décider qui reçoit quoi. Les marques d’intérêt recueillent ces souhaits dans l’inventaire lui-même : chaque bénéficiaire dit, objet par objet, s’il est intéressé et à quel point. Vous voyez alors d’un coup d’œil les objets que personne ne réclame, ceux qu’une seule personne demande, et ceux que plusieurs personnes veulent — ceux qu’il faudra arbitrer.

Le partage, c’est le réglage qui ouvre cette possibilité : vous décidez quels objets peuvent être marqués, et ce que chacun voit des marques des autres.

Les quatre niveaux

Une marque prend l’un de quatre niveaux :

- **Aucun :** l’objet n’intéresse pas la personne.
- **Un peu, Beaucoup, Énormément :** son intérêt, du plus faible au plus fort.

« Aucun » est une réponse, pas une absence de réponse : la personne s’est prononcée. Elle ne compte pas parmi les intéressés, et son « Aucun » n’apparaît dans aucun décompte, aucune liste de noms ni aucun rapport. Un objet qu’elle n’a pas marqué, lui, attend encore son avis.

La portée : quels objets se marquent

Le réglage « Quels objets » propose trois choix :

- **Fermé :** personne ne marque. C’est l’état d’un projet neuf.
- **Tous les objets :** chaque objet du projet, et chaque lot, peut être marqué.
- **Les lots ouverts au partage :** seuls les lots que vous ouvrez un par un, et les objets qu’ils contiennent. Un objet présent dans plusieurs lots est marquable dès qu’un seul d’entre eux est ouvert.

La visibilité : ce que chacun voit des marques des autres

Le réglage « Ce que les autres voient » propose trois choix :

- **Rien :** chacun ne voit que sa propre marque.
- **Un nombre :** chacun voit combien de personnes sont intéressées — « 3 personnes intéressées » —, sans les noms. C’est le réglage par défaut.
- **Les noms :** chacun voit qui est intéressé, et à quel niveau.

Ce réglage ne concerne pas ceux qui ont le droit de modifier « Administration du projet », comme le groupe Administrateur : ils voient toujours tous les intéressés, avec leurs noms et leurs niveaux, quel que soit le choix. C’est le droit qui décide, pas le nom du groupe.

Ce qu’une marque n’est pas

Une marque n’attribue rien. Elle ne change ni le propriétaire de l’objet, ni ses lots, ni sa place dans l’inventaire, et Armoiro n’en tire aucune décision : elle vous renseigne, vous décidez — puis vous attribuez l’objet, ce qui fige ses marques (chapitre « Attribuer les objets »). Elle n’engage pas davantage la personne qui la pose : tant que le partage reste ouvert sur l’objet, elle peut la changer ou la retirer.

2. Mettre en place le partage

Ouvrir le réglage

Ouvrez le menu « Admin », puis « Administration projet ». Le bloc « Marques d'intérêt » se trouve dans l'onglet « Général », sous la fiche du projet ; il n'apparaît qu'à qui porte le droit « Administration du projet ». Il réunit les deux réglages, « Quels objets » et « Ce que les autres voient » : choisissez une option dans chacun, puis cliquez « Enregistrer ». Le message « Partage enregistré. » confirme le changement. Quand vous passez de « Fermé » à une autre portée, Armoiro vous propose d'ouvrir ce guide.

Les deux réglages sont indépendants et s'enregistrent ensemble. Vous pouvez donc préparer la visibilité avant d'ouvrir le partage, ou ouvrir le partage sans rien montrer des autres.

Ouvrir les lots un par un

Avec « Les lots ouverts au partage », chaque lot s'ouvre séparément :

1. Tapez Entrée dans le champ de recherche de l'en-tête (ou cliquez la loupe) : l'écran de recherche s'ouvre.
2. Choisissez l'onglet « Lots ».
3. Sur la ligne de chaque lot, le bouton « Fermé » l'ouvre au partage et devient « Ouvert » ; un nouveau clic le referme.

Ce bouton n'apparaît qu'avec ce réglage de portée, et qu'à qui porte le droit « Administration du projet ». Avec « Tous les objets », tous les lots sont déjà marquables.

Un lot qui contient un objet non partageable ne s'ouvre pas : Armoiro refuse et dit combien d'objets sont en cause. Sortez-les du lot, ou rendez-les partageables, puis ouvrez le lot. Le refermer reste toujours possible.

Ranger les bénéficiaires

Les personnes qui marquent sont les membres du groupe « Bénéficiaire ». Depuis l'Administration projet, onglet « Membres et groupes » :

- **Un nouveau membre :** le bouton « Membre » ouvre le formulaire d'invitation ; sous « Groupes », cliquez « Bénéficiaire » pour l'allumer avant d'enregistrer.
- **Un membre déjà présent :** le bouton « Groupes » de sa ligne ouvre la fenêtre « Groupes du membre » ; cliquez « Bénéficiaire » pour l'allumer, puis « Enregistrer ».

Un même membre peut appartenir à plusieurs groupes. Ses droits sont l'union de ses groupes : une personne rangée à la fois dans « Contributeur » et dans « Bénéficiaire » saisit l'inventaire comme un contributeur et marque comme un bénéficiaire. C'est le bon réglage pour un proche qui aide à inventorier et qui a aussi ses souhaits à exprimer.

Seuls les bénéficiaires marquent

Le droit de marquer (la ligne « Marques d'intérêt » de la matrice des droits) n'appartient qu'au groupe « Bénéficiaire ». Il ne s'accorde à aucun autre groupe, pas même à un groupe personnalisé que vous auriez nommé « Bénéficiaire » : la matrice le refuse. Vous-même, administrateur, ne marquez pas, sauf à vous ranger aussi dans « Bénéficiaire ». Personne ne pose la marque d'un autre.

Une seule exception : le super-administrateur de l'instance, dont le statut passe outre les droits, peut marquer pour lui-même, et ses marques comptent comme celles d'un bénéficiaire.

Les autres membres voient les marques selon la visibilité choisie, sans pouvoir en poser : sur la fiche d'un objet, ils lisent « Réservé aux bénéficiaires. »

Activer le rapport

Le rapport « Marques d'intérêt » et l'onglet « Partages » sont des modules, et **seul le super-administrateur** active les modules d'un projet : l'Administration projet n'a pas de bloc « Modules ». Pour que le rapport soit proposé dans votre projet, il faut que « Rapports », qui ouvre l'onglet du même nom, et « Marques d'intérêt » y soient actifs ; pour l'onglet, que « Partages » le soit. Un projet neuf les porte tous trois, et, s'ils manquent à un projet plus ancien, vous les demandez au super-administrateur. Les autres conditions d'apparition du rapport sont détaillées au chapitre « Repérer les marques ».

3. Vivre avec les marques

Fermer le partage

Revenir à « Fermé » n'efface aucune marque. Mais les marques ne se montrent plus à personne — **vous non plus, ni personne la sienne** : les champs « Ma marque » et « Intérêts », la colonne « Intérêt », le geste « Marquer mon intérêt… », le tri et le filtre par intérêt, le rapport « Marques d'intérêt » et l'onglet « Partages » disparaissent de tout le projet, et les entrées des marques quittent le journal. Elles sont gardées, et réapparaissent telles quelles si vous rouvrez le partage.

Un objet qui sort du dernier lot ouvert qui le contenait, ou un lot que vous refermez, garde lui aussi ses marques sans plus les partager ; là, chacun retrouve encore la sienne sur la fiche, avec un bouton « Retirer ma marque », mais personne n'en pose plus.

Fermer n'est donc ni suspendre ni figer : fermé, plus personne ne voit les marques. Pour les cacher aux seuls bénéficiaires le temps d'arbitrer, suspendez le partage ; pour les garder lisibles tout en empêchant qu'elles bougent, figez-les.

Suspendre le partage

« Suspendre le partage », dans l'onglet « Partages » (voir le chapitre « Suivre le partage »), met le partage en pause sans le fermer :

- **Pour les bénéficiaires et les autres membres :** plus aucune marque n'est visible, pas même la leur, et personne ne peut en poser ni en retirer. La fiche le dit : « Le partage est suspendu par l'administrateur du projet… ».
- **Pour vous :** tout reste lisible, et vous pouvez attribuer les objets.
- **Pour reprendre :** « Reprendre… » rend tout tel quel ; rien n'est effacé. Le changement est inscrit au journal.

Pendant une suspension, le journal du projet ne montre plus les marques à un membre qui le lit sans administrer le partage.

Figer les marques

« Figer les marques » arrête les marques sans les cacher. Le réglage se fait dans l'onglet « Partages » (« Figer… », puis « Dégeler… »), ou par la case « Figer les marques » du bloc « Marques d'intérêt » de l'Administration du projet. Il est indépendant de la portée.

- **Ce qui se fige :** plus personne ne peut poser une marque, changer la sienne ni la retirer — le super-administrateur comme les bénéficiaires. Sur la fiche, à la place des boutons, une phrase dit pourquoi : « Les marques sont figées… ». Une tentative par un autre chemin reçoit la même réponse, « Les marques sont figées ».
- **Ce qui reste ouvert :** tout ce qui se lit. La portée et la visibilité continuent de s'appliquer comme avant : les marques se montrent, se comptent, se trient, se filtrent et sortent du rapport et des exports, selon ce que chacun a le droit de voir.
- **Pour reprendre :** dégelez, ou décochez la case. Chacun peut de nouveau poser, changer et retirer sa marque. Le changement est inscrit au journal.
- **Pour garder une copie :** exportez le rapport « Marques d'intérêt » avant de figer si vous voulez une photo du moment.

Figer est un réglage du projet entier. Il ne change aucune marque, et n'empêche pas l'administrateur d'en effacer (voir plus bas). Il n'arrête pas non plus les suppressions : supprimer un objet ou un lot, ou retirer un membre du projet, efface comme d'habitude les marques qui s'y rattachent, même figées.

Rendre un objet non partageable

Certains objets ne sont pas à partager : un bien qui revient d'office à quelqu'un, un objet déjà promis. Cochez-les dans une liste d'objets, puis « Rendre non partageable… » dans le menu « ⋯ ». L'objet sort du partage, quel que soit le réglage du projet : plus personne ne peut le marquer, il ne compte plus parmi les objets à partager, et il porte pour vous l'étiquette « non partageable » dans les listes ; le critère « Non partageable » du filtre avancé le retrouve.

Un objet d'un lot partagé ne peut pas être rendu non partageable : sortez-le d'abord du lot. Un lot compte comme partagé quand il est ouvert au partage, ou quand il porte déjà une marque d'intérêt (avec « Tous les objets », par exemple, où tous les lots se marquent) ; un lot de déménagement, tenu par Armoiro, ne compte jamais. Si un seul objet de la sélection est dans ce cas, Armoiro refuse tout le geste : aucun objet ne change, et la fenêtre dit combien d'objets sont en cause et, si vous voyez les lots, lesquels. Pour la même raison, un objet non partageable n'entre pas dans un lot partagé, et un lot qui contient un objet non partageable ne s'ouvre pas au partage.

Le geste efface les marques posées sur l'objet, définitivement, celles d'un objet attribué comprises. Les marques posées sur les lots ne sont jamais touchées. Une première fenêtre explique le geste ; si des marques sont en jeu, une seconde donne leur nombre exact, et celui des personnes, avant que vous confirmiez. Si quelque chose a changé entre-temps, rien n'est effacé et la question est reposée. Le journal garde une entrée de synthèse, en nombres, sans nom.

« Rendre partageable… » fait revenir l'objet dans le partage, selon le réglage du projet et de ses lots ; les marques effacées ne reviennent pas. Ce geste-là n'est jamais refusé. Les deux n'existent que tant que le partage est ouvert, et demandent de pouvoir modifier « Administration du projet ».

Effacer des marques

Vous pouvez effacer des marques d'intérêt, **définitivement**, avec le droit de modifier l'Administration du projet (le super-administrateur aussi). Trois portées au choix :

- **Tout le projet :** dans le bloc « Marques d'intérêt » de l'Administration du projet, « Effacer… » avec « Tout le projet ». Les marques posées sur les objets et celles posées sur les lots partent.
- **Un lot :** même bloc, « Un lot » puis le lot : les marques de ses objets et celle posée sur le lot lui-même partent. Les autres objets du projet ne sont pas touchés.
- **Des objets choisis :** cochez-les dans une liste d'objets, puis « Effacer les marques d'intérêt… » dans le menu de la liste, proposé tant que le partage est ouvert. Seules les marques de ces objets partent (celles des lots restent).

L'effacement se fait **en deux temps**. Armoiro commence par vous dire combien de marques et combien de personnes sont concernées, sans rien effacer ; vous confirmez alors, et seulement alors les marques partent. Si le nombre a changé entre-temps (quelqu'un vient de marquer), rien n'est effacé et la confirmation est redemandée avec le nouveau nombre.

Les marques d'un objet **attribué** sont épargnées : elles sont gardées et figées, et la confirmation vous donne le nombre de celles qui restent. Ce que l'effacement ne fait pas : il n'efface pas le journal. Chaque effacement y laisse une entrée de synthèse (« 12 marques d'intérêt effacées, 4 personnes, tout le projet ») sans nommer personne, et les entrées de pose antérieures y restent jusqu'à la purge du journal. Il n'est pas arrêté par « Figer » : c'est un acte d'administrateur.

Retirer, suspendre ou sortir un membre du groupe

- **Retirer un membre du projet :** ses marques d'intérêt sur ce projet sont effacées. La confirmation vous le rappelle avant : « Ses éventuelles marques d'intérêt sur ce projet seront effacées. » L'effacement est définitif : réinvité, il repart de zéro.
- **Suspendre son accès :** ses marques sont gardées, et comptent toujours.
- **Le sortir du groupe « Bénéficiaire » :** il ne peut plus marquer, mais garde ses marques, qui comptent toujours. Tant que le partage reste ouvert dans le projet, sa fiche lui montre encore sa marque et un bouton « Retirer ma marque ».

Masquer « Ma marque » ou « Intérêts »

Deux champs du projet portent les marques : « Ma marque », la marque de chacun, et « Intérêts », ce que chacun voit des marques des autres. Comme tout champ, ils se masquent depuis l'onglet « Champs affichés » de l'Administration projet — ils n'y sont proposés que partage ouvert —, et le masque vaut pour tout le monde, administrateurs compris. Chacun agit pour lui-même :

- **Masquer « Ma marque » :** plus personne ne marque. La ligne « Ma marque » quitte la fiche des objets, avec ses boutons et ce qu'elle montrait des autres ; la colonne « Intérêt » quitte les listes d'objets ; le critère « ma marque est » quitte le filtre avancé ; la case « Ma marque » quitte l'export avancé. Sur la fiche d'un lot, les boutons disparaissent aussi.
- **Masquer « Intérêts » :** le nombre et les noms des intéressés ne sont plus montrés nulle part, à personne. Les critères qui les lisent (« personne n'a marqué », « au moins un intéressé », « plus d'un intéressé ») et le tri par intérêt disparaissent, la case « Intérêts » quitte l'export avancé, le rapport « Marques d'intérêt » n'est plus proposé, et l'onglet « Partages » ne peut plus attribuer les objets marqués. Chacun continue de voir et de poser sa propre marque.

Masquer n'efface rien : les marques sont gardées, et réapparaissent quand le champ est réaffiché.

Les marques sur un lot

Un lot ouvert au partage se marque lui-même, depuis sa fiche, dans le cadre « Marque d'intérêt sur ce lot ». Marquer un lot ne marque pas ses objets, et marquer ses objets ne marque pas le lot : « je veux ce service à thé » n'est pas « je veux chacune de ses douze tasses ». Les deux se lisent séparément.

Les marques d'un lot se voient sur sa fiche et dans la colonne « Intérêt » de la liste des lots, dans la recherche avancée. Le rapport « Marques d'intérêt » et le filtre sur la marque, eux, ne portent que sur les objets.

Un lot de déménagement, tenu par Armoiro, ne reçoit pas de marque.

Les objets attribués

Un objet **attribué** — à un membre ou à un contact, par l'un des gestes décrits au chapitre « Attribuer les objets » — a ses marques **gardées et figées** : on ne peut plus en poser, en changer ni retirer la sienne, et la fiche le dit à la place des boutons. Le verrou tombe quand l'attribution est retirée. Il joue même si les marques du projet ne sont pas figées, et l'effacement de marques épargne ces objets (voir plus haut). Si vous masquez le champ « Attribution » dans le projet, la fiche se borne à dire « Les marques sont verrouillées sur cet objet. ».

Le journal

Chaque marque posée, changée ou retirée est inscrite au journal du projet, au nom de son auteur et avec son niveau, « Aucun » compris (un marquage de plusieurs objets d'un coup laisse une seule entrée de synthèse, sans nommer les objets) ; chaque changement des réglages du partage, et chaque lot ouvert ou fermé, aussi. Un administrateur qui lit le journal voit donc tout, quel que soit le réglage de visibilité — par défaut, si le module Journal est actif, seuls les administrateurs du projet et le super-administrateur le lisent. Un autre membre à qui vous donnez le droit de lire le journal n'y voit pas les marques sous « Rien » ni pendant une suspension. Partage fermé, ces entrées ne sont montrées à personne.

4. Suivre le partage

L'onglet « Partages »

Tant que le partage est ouvert, l'onglet « Partages » du projet réunit le suivi du partage. Il n'apparaît qu'à qui peut modifier « Administration du projet » et voir les objets. Il porte trois parties.

- **Le tableau de bord :** les objets à partager (et ceux que vous avez rendus non partageables), les objets marqués, c'est-à-dire qui ont au moins un intéressé, les objets attribués parmi ceux à partager, les bénéficiaires et ceux qui ont déjà marqué ; puis « Où en est le partage », en trois parts — attribués, marqués pas encore attribués, sans intérêt exprimé —, et la répartition des marques par niveau.
- **« Agir sur le partage » :** « Suspendre le partage » et « Figer les marques », chacun avec son état (« Le partage est en cours. », « Les marques peuvent bouger. »…) et son bouton. Le bouton ouvre une confirmation à l'écran qui redit l'effet ; rien ne change avant « Confirmer ».
- **« Attribuer les objets marqués » :** décrit au chapitre suivant.

5. Attribuer les objets

Le partage aboutit à l'attribution : chaque objet confié à une personne, un membre ou un contact. Elle se pose de trois façons ; dans les trois, un objet attribué a ses marques gardées et figées, et le retrait de l'attribution les rouvre. Attribuer demande le droit « Attributions » en modification, que seul l'Administrateur reçoit à la création du projet.

Depuis l'onglet « Partages »

Le panneau « Attribuer les objets marqués » liste les objets à partager qu'au moins une personne a marqués, avec chaque intéressé et son niveau. Trois boutons le restreignent : « À attribuer », « Attribués » ou « Tous ».

1. Cochez des objets (« Tout cocher dans cette vue » les coche tous).
2. Choisissez la personne dans la liste : ceux qui ont marqué les objets cochés viennent en tête, avant les autres membres et les contacts.
3. « Attribuer… », puis « Confirmer l'attribution ».

Si certains objets sont déjà attribués à quelqu'un d'autre, Armoiro le dit et propose « Ignorer ceux-là » ou « Remplacer ». La liste montre au plus les mille premiers objets marqués. Si le champ « Attribution » ou le champ « Intérêts » est masqué, le panneau le dit et n'attribue pas.

Depuis la fiche d'un objet

La fiche d'un objet porte un cadre « Attribuer cet objet » (ou « Attribué à … »). « Attribuer… » ouvre la liste des personnes : celles qui ont marqué l'objet viennent en tête, avec leur niveau. Choisissez, puis « Continuer » et « Confirmer l'attribution ». « Changer… » remplace l'attribution, « Retirer… » la retire ; après un retrait, les bénéficiaires peuvent de nouveau marquer l'objet.

Depuis une liste ou un lot

Dans une liste d'objets, le menu « ⋯ » porte « Attribuer… » et « Retirer l'attribution… », et l'écran d'un lot « Attribuer le contenu… » : voir le chapitre « Attribuer un objet » du guide « Administrateur de projet ».

6. Comment les bénéficiaires marquent

En bref, pour pouvoir répondre à leurs questions :

- **Sur un objet :** la fiche porte une ligne « Ma marque » et quatre boutons, « Aucun », « Un peu », « Beaucoup » et « Énormément ». Un clic pose la marque ; un clic sur un autre niveau la remplace ; un nouveau clic sur le niveau déjà choisi la retire.
- **Sur un lot :** la fiche du lot, ouverte depuis l'onglet Lots, porte les mêmes quatre boutons dans le cadre « Marque d'intérêt sur ce lot ».
- **Plusieurs objets d'un coup :** dans une liste d'objets, ils cochent des objets puis « Marquer mon intérêt… » ; la fenêtre demande un niveau (« Aucun » n'y est pas proposé), annonce combien d'objets seront marqués et combien seront ignorés — partage fermé, marques figées, objet attribué —, et n'écrit qu'après « Confirmer ».
- **Pas de boutons ?** Le partage est fermé ou suspendu, l'objet n'est dans aucun lot ouvert ou il est non partageable, les marques sont figées, l'objet est attribué, ou le champ « Ma marque » est masqué.

Le guide « Marquer son intérêt » décrit tout cela pour eux, pas à pas. Vous le voyez dans le menu « Aide » de l'en-tête ; ils le voient dès qu'ils peuvent marquer.

7. Repérer les marques

Sur la fiche d'un objet

Sous la ligne « Ma marque », la fiche montre ce que le lecteur a le droit de voir des autres : les noms et les niveaux — « Claire (Énormément) · Paul (Un peu) », du niveau le plus fort au plus faible —, ou le nombre — « 3 personnes intéressées ». Si vous avez le droit de modifier « Administration du projet », comme le groupe Administrateur, ce sont toujours les noms.

Dans les listes : la colonne « Intérêt »

La colonne « Intérêt » montre la marque du lecteur s'il en a posé une, sinon le nombre d'intéressés — « 2 intéressés » —, ou un tiret. Elle est affichée d'office dans la liste de la recherche avancée ; ailleurs, ajoutez-la depuis le menu « ⋯ » de la liste, « Colonnes… ».

Trier par intérêt

Cliquez sur l'en-tête de la colonne « Intérêt » pour trier par nombre d'intéressés ; un second clic inverse le sens et fait remonter les objets les plus demandés. Le tri compte les intéressés, jamais les « Aucun ».

Filtrer : le critère « Marque d'intérêt »

Le « Filtre avancé… » s'ouvre depuis le menu « ⋯ » de la liste des objets d'un emplacement, ou par le bouton « Recherche avancée… » de l'écran de recherche. « + Règle » y propose le critère « Marque d'intérêt », avec quatre opérateurs :

- **ma marque est :** suivi d'un niveau, les objets que le lecteur a marqués ainsi.
- **personne n'a marqué :** les objets sans aucun intéressé. Un objet marqué seulement « Aucun » en fait partie.
- **au moins un intéressé :** les objets qu'au moins une personne veut.
- **plus d'un intéressé :** les objets que plusieurs personnes veulent — ceux qu'il faudra arbitrer.

Une recherche avancée s'enregistre sous un nom : « plus d'un intéressé », enregistrée une fois, se relance à chaque point d'étape.

Le rapport « Marques d'intérêt »

Dans l'onglet Rapports, le rapport « Marques d'intérêt » produit un fichier Excel (xlsx), CSV, PDF ou Word des objets qu'au moins une personne a marqués d'un intérêt, avec ceux qui les ont marqués. Il se règle comme les autres rapports — périmètre, colonnes cochées d'office, format, aperçu des cinquante premières lignes —, propose en PDF et en Word une colonne « Photo », et ajoute le réglage « Lignes » :

- **Une par objet :** une ligne par objet, les intéressés réunis dans la colonne « Intérêts ».
- **Une par personne :** une ligne par personne et par objet, avec deux colonnes « Personne » et « Niveau ». C'est la forme à trier ou à filtrer dans un tableur.

Le rapport n'apparaît que si le partage est ouvert, que le lecteur peut lire les noms, que le champ « Intérêts » n'est pas masqué et que le module est actif ; il demande en plus les droits « Rapports », « Objets » et « Export ». Si vous avez le droit de modifier « Administration du projet », comme le groupe Administrateur, vous lisez toujours les noms : vous le voyez dès que le partage est ouvert. Un bénéficiaire ne le voit qu'avec le réglage « Les noms » — il porte par défaut ces trois droits. Le rapport ne retient que les objets ; les marques posées sur les lots n'y figurent pas.

Le décompte dans les statistiques

Quand le module Statistiques est actif, sa page (menu « Admin ») porte une carte « Marques d'intérêt » : le nombre de marques posées sur des objets, le nombre d'objets marqués, celui des objets à plus d'un intéressé et la répartition par niveau. Un « Aucun » n'y compte jamais, ni les marques posées sur les lots ; seuls comptent les objets d'une cible ouverte au partage. La carte suit la règle des critères « au moins un intéressé » et « plus d'un intéressé » : elle est absente quand le partage est fermé, quand le champ « Intérêts » est masqué, ou quand la visibilité est sur « Rien » (un administrateur du projet la voit malgré tout, hors masque du champ).

L'export avancé

Dans l'inventaire, sélectionnez des objets dans la liste d'un emplacement (ou tout le jeu filtré), puis ouvrez « Export avancé… » depuis le menu « ⋯ ». Parmi les champs, deux cases, « Ma marque » et « Intérêts », ne sont pas cochées d'office. « Ma marque » donne la marque de celui qui exporte ; « Intérêts » donne les noms et les niveaux, ou le nombre, selon ce qu'il a le droit de voir. Cochez-les, triez au besoin la liste par intérêt avant d'exporter : le fichier suit le tri. « Exporter la sélection », l'export rapide, ne les contient pas.

Ce qui dépend de la visibilité

« Ce que les autres voient »	Un bénéficiaire	Tout autre membre qui voit l'objet	Qui peut modifier « Administration du projet »
Rien	sa propre marque, rien des autres	rien	tous les intéressés, noms et niveaux
Un nombre	sa marque, et le nombre d'intéressés	le nombre d'intéressés	tous les intéressés, noms et niveaux
Les noms	sa marque, et qui est intéressé, à quel niveau	qui est intéressé, à quel niveau	tous les intéressés, noms et niveaux

Ce que le lecteur voit commande aussi ce qu'il peut chercher et produire :

- **Le filtre :** « ma marque est » est toujours proposé ; les trois autres opérateurs ne le sont qu'à qui peut lire le nombre — jamais sous « Rien », sauf à qui peut modifier « Administration du projet ».
- **Le tri :** sous « Rien », sauf pour qui peut modifier « Administration du projet », la colonne « Intérêt » n'est pas triable.
- **L'export :** la colonne « Intérêts » donne les noms sous « Les noms », le nombre sous « Un nombre », et reste vide sous « Rien », sauf pour qui peut modifier « Administration du projet ».
- **Le rapport :** il n'est proposé qu'avec « Les noms », sauf à qui peut modifier « Administration du projet ».

8. Conseils

- **Expliquez avant d'ouvrir :** dites à vos proches ce que montrent leurs marques, et à qui. Le choix de la visibilité change la façon dont chacun s'exprime.
- **Commencez par « Rien » ou « Un nombre » :** chacun marque sans être influencé par les autres ; passez à « Les noms » quand vient le moment d'en parler ensemble.
- **Lancez « plus d'un intéressé » :** c'est la liste des objets à discuter.
- **Sortez d'abord ce qui ne se partage pas :** rendez non partageables les objets qui ne sont pas à partager avant d'ouvrir le partage et de ranger les objets dans des lots partagés ; plus tard, le geste effacerait des marques déjà posées, et il faudrait d'abord sortir ces objets de leurs lots partagés.
- **Figez pour arbitrer :** « Figer les marques » garde les marques lisibles et empêche qu'elles bougent le temps de décider. Suspendre les cache aux bénéficiaires sans rien perdre ; fermer le partage les garde aussi, mais les cache à tout le monde, vous compris.
- **Attribuez depuis l'onglet « Partages » :** les intéressés y sont en tête de la liste, avec leur niveau.